



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de remplaçants des enseignants absents

Question écrite n° 38044

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les inquiétudes de nombreux parents d'élèves concernant le manque de remplacement d'enseignants absents dans les établissements du primaire et du secondaire. Ces derniers ont constaté que, dans de nombreux établissements scolaires, des enseignants absents n'étaient pas remplacés, cette situation pouvant perdurer sur de longues périodes. Le non-remplacement des enseignants pénalise fortement les élèves qui ne peuvent ainsi pas bénéficier d'un enseignement de qualité d'autant plus que les confinements ont accentué les décrochages scolaires. Les parents d'élèves redoutent que cette situation s'amplifie à la rentrée 2021 alors qu'une baisse des effectifs d'enseignants dans le second degré est déjà annoncée. Ils craignent également que les enseignants ne soient pas en mesure de pouvoir remplacer leurs collègues absents en recourant aux heures supplémentaires alors qu'ils doivent déjà compenser les baisses de dotation horaire globale par des heures supplémentaires. Face aux inquiétudes des parents d'élèves qui veulent que leurs enfants puissent suivre une scolarité dans de bonnes conditions, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour faire face au manque de remplaçants des enseignants absents.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38044

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3201

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)